

Département
Du Haut-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Arrondissement
MULHOUSE

COMMUNE DE DIETWILLER

Séance du vendredi 14 octobre 2022 à 20h00

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze octobre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Alain MORILLON, Raymonde SEILER, Richard LIEBY, adjoints

Claude SCHULLER, Dominique RISTORCELLI, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, conseillers municipaux

Procurations :

André BECK procuration à Eléonore JEAN DIT PANNEL

Elodie GERUM procuration à Charles KREMPPER

Absents excusés sans procuration : Elodie DEMARE, Benoit ROELLINGER

En présence de : *Anne-Sophie FURDERER (secrétariat)*

Quorum : 8 – présents : 13

Convocation du 06 octobre 2022

7. Désignation du correspondant incendie et secours

La loi « Matras » prévoit qu'un correspondant 'incendie et secours' soit désigné au sein du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité propose qu'Alain MORILLON, adjoint ayant une délégation pour traiter toutes les affaires se rapportant à la sécurité de la commune de Dietwiller (arrêté municipal 032/2020), soit désigné comme correspondant 'incendie et secours'.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ-

la secrétaire Pierrette KEMPF

Certifié exécutoire –
Le Maire –
Christian FRANTZ



Transmis à la sous-préfecture le 18/10/2022